

Public :

Inspecteurs santé et sécurité désignés
Référents ou assistants de prévention
Responsables hygiène, sécurité, conditions de travail
Agents RH, encadrants ou membres du CSE impliqués dans la prévention
Agents des fonctions publiques ou d'établissements privés en charge des risques professionnels.

Prérequis :

Aucun

Durée :

2 jours (14 heures)

Objectifs pédagogiques :**A l'issue de la formation, le participant est capable de :**

Comprendre le rôle, les missions et les responsabilités de l'inspecteur santé-sécurité.
Identifier et évaluer les risques professionnels dans différents environnements de travail.
Mener des inspections efficaces et formuler des préconisations pertinentes.
Contribuer activement à la prévention des accidents et à l'amélioration des conditions de travail.
Dialoguer avec les différents acteurs (employeur, encadrement, représentants du personnel...).

Programme :

Le cadre réglementaire et institutionnel

- Fondements juridiques du rôle d'inspecteur santé-sécurité (décret du 28 juin 2011, Code du travail...)
- Articulation avec les autres acteurs (employeur, assistant de prévention, CSE, service de santé...)
- Droits, devoirs, responsabilités

Le rôle de l'inspecteur santé-sécurité

- Missions principales
- Place dans la politique de prévention
- Posture et éthique professionnelle
- Focus sur les leviers d'action dans les organisations publiques et privées

Les étapes d'une démarche d'inspection efficace

- Préparation de la visite : analyse des documents, repérage des risques
- Conduite de l'inspection : observation, questionnement, relevés
- Rédaction du rapport : constats, préconisations, classement des risques
- Suivi des préconisations et interactions avec les décideurs

Atelier pratique : analyse d'un cas fictif d'inspection

- Étude de documents préparatoires
- Identification des non-conformités et des risques
- Élaboration collective de préconisations

Identifier les risques professionnels

- Classification des risques : physiques, chimiques, biologiques, organisationnels, psychosociaux
- Méthodes de repérage et cotation (gravité/fréquence)
- Observation du poste et dialogue avec les salariés

Utiliser les outils de prévention et d'inspection

- Fiche d'inspection, grille d'audit, check-lists thématiques
- DUERP : comment l'exploiter comme outil d'analyse ?
- Plan de prévention, protocoles de sécurité
- Utilisation de photos et relevés pour objectiver les constats

Atelier terrain ou simulation de visite d'inspection

- Inspection fictive ou mise en situation à partir de photos de situations de travail
- Rédaction d'un mini rapport avec constats et actions à préconiser

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques ciblés et participatif.

Études de cas concret.

Ateliers d'analyse documentaire.

Simulations de visites d'inspection.

Travaux en sous-groupes.

Modalités d'inscription :

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

Modalités d'évaluation :

Le participant doit s'auto-évaluer au début et à la fin de la formation. Cette auto-évaluation est complétée par un questionnaire de fin de formation pour évaluer les compétences acquises durant de la formation et un questionnaire de satisfaction.